

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DJAM PARADIS DES ENFANTS » en abrégé « DPDE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO , Lot 145,  
Ilot 5b

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJAM PARADIS DES ENFANTS »

en abrégé « DPDE »

Objet : - CRECHE ;  
- GARDERIE ;  
- HALTE GARDERIE ;  
- MATERNELLE ;  
- PRESTATIONS DE SERVICES ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO , Lot 145,  
Ilot 5b

Dirigeant(s) Mlle DJABO AKOUBA MARIE-MICHELLE  
(COGÉRANT), Mme BAMBA AWA ÉPOUSE BESSIN  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02711 du 15/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35678/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

